



MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°055-2026

SEANCE DU : 29 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

CONVOCATION

Date : 29/09/2026

Affichée le : 21/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de **Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 23

Pouvoirs : 2

Absents : 2

Etaient présents :	Patrick RAOULT	Thomas PROUST	Fabien VOLLE	Thierry CHAUMERLIAC
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Michel WATIER	Franck MARCHAL
	Catherine DEVILARD	Serge GHILLEBAERT	J.M. HENNEBERT	David GRANDINETTI
	Daïkha BRICOUT	Anne-Laure BONCORI	Anissa BENDHIAF	Edouard DEGREMONT
	Hervé SOUPRAYEN	Audrey SABOURIN	Ambre OLLIVIER	Aude MAZURELLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Céline GALLAND	Eric DEVILARD
	Alban RANGIER	Morgane RABISCHUNG		

Absents représentés : Ambre OLLIVIER pouvoir à Fabien VOLLE et Serge GHILLEBAERT pouvoir à Madame le Maire

Absents non représentés : Anne-Laure BONCORI, Hervé SOUPRAYEN

Secrétaire de séance : Patricia GOASDOUE

Délibération n°055/2026 : DM 1 amortissements

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (« décret GBCP ») prévoyant la mise en place d'une comptabilité budgétaire,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu la délibération n°040/2026 du 11 mai 2026 portant approbation du budget primitif 2026 de la ville,

Considérant qu'il convient de procéder aux régularisations comptables nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les modifications crédits budgétaires conformément aux écritures ci-après :

FONCTIONNEMENT

D-61358-020 : Autres locations mobilières]	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 777-11 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résult	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 500.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 500.00 €
D-673-020 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 7067-01 : Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	0.00 €	0.00 €	5 500.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	5 500.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000.00 €	1 000.00 €	5 500.00 €	5 500.00 €

INVESTISSEMENT

D-13912-11 : Subv. inv. actifs amort. - Régions	0.00 €	2 750.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13913-11 : Subv. inv. actifs amort. - Départements	0.00 €	2 750.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	5 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-202-020 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	0.00 €	129.52 €	0.00 €	0.00 €
R- 2313-020 : Constructions (en cours)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	129.52 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	129.52 €	0.00 €	129.52 €
D-202-01 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	5 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	5 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	5 500.00 €	5 629.52 €	0.00 €	129.52 €

Pour extrait certifié conforme, le 30 septembre 2026

Le Maire,
Céline CAUDRON